



ATTESTATION DE CAPACITE

N° 16926

Délivrée en application de l'article R543-99 du Code de l'environnement

Conformément à l'article R.543-99 du Code de l'Environnement, QUALICLIMAFROID, agréé par arrêté du ministère de l'écologie en date du 29 Août 2008, renouvelé par arrêté du 10 Septembre 2013 et par arrêté du 25 mars 2019 atteste que l'opérateur :

S.T.A.F.
6 av Frédéric Passy-BP 1165
11491 CASTELNAUDARY CEDEX

SIRET n° 59195015900028

dispose des capacités nécessaires pour intervenir sur les équipements et réaliser les activités suivantes :

Catégorie I : Contrôle d'étanchéité, maintenance et entretien, assemblage, mise en service, récupération des fluides des équipements de tous les équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur.

L'attestation de capacité est attribuée pour une période de cinq (5) ans sur la base du programme de certification défini par l'arrêté du 30 juin 2008 et des conditions générales de services applicables à la demande de délivrance des attestations de capacité à manipuler les fluides frigorigènes.

Validité du : 20/08/2019

Au : 19/08/2024

Fait à Paris,
Le 05/04/2023

Claude Malley
Président de QUALICLIMAFROID



Cette attestation pourra être suspendue ou retirée avant sa date d'échéance dans le cas prévu aux articles R.543-101 et R.543-104 du code de l'environnement. Pour vérifier la validité de cette attestation, vous pouvez consulter l'annuaire de SYDEREP ou flasher le QR Code



Association Technique de Certification et de Classification des entreprises d'installations de Matériel Frigorifique, de Ventilation, de Traitement d'air, de Climatisation, de Conditionnement de l'air.
3, cité Paradis - 75010 PARIS - Tél : 01 44 83 68 20 - Fax : 01 44 83 68 21 - Email : contact@qualiclimate.com
TVA Intracommunautaire : FR 63 313 343 669 - Code APE 8299Z - Siret 313 343 669 00030
www.qualiclimate.com